

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 88 (1962)
Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapporteur général : M. Lorrain, ingénieur, chef du Laboratoire d'essais de la Division de chimie, Compagnie de Saint-Gobain, Paris.

QUESTION IV. — « La cavitation. »

Rapporteur général : M. Bindel, ingénieur principal du Génie maritime, adjoint à M. l'ingénieur général, chef du Bassin d'essais des Carènes, Paris.

QUESTION V. — « Quelques types particuliers de bulles et de gouttes » : a) Physique des nuages et des brouillards. b) Condenseurs de machines à vapeur. c) Pulvérisation des liquides. d) Bulles dans les bains métallurgiques.

Rapporteur général : M. Remenieras, chef du Service des études hydrauliques à la Direction des études et recherches d'EDF, Paris, secrétaire général du Comité technique de la SHF.

QUESTION VI. — « La tension superficielle dans les terrains non saturés et les matériaux » : a) La tension superficielle en pédologie. b) La tension superficielle en mécanique des sols. c) La tension superficielle dans l'étude des gisements d'hydrocarbures. d) La tension superficielle et les matériaux.

Rapporteur général : M. Armand Mayer, ingénieur général des Mines, président du Centre d'études et de recherches de l'Industrie des liants hydrauliques, Paris.

Les séances de travail auront lieu à Paris, les 4, 5 et 6 juin 1962.

Un voyage d'études, associé aux « Journées », permettra de visiter, au cours des journées des 7 et 8 juin 1962, les installations du complexe de Lacq : forage et exploitation pétrolière de la SNPA à Lacq, usine pétrochimique d'Aquitaine-chimie, fabrique d'aluminium Péchiney à Noguères, centrale thermique d'EDF à Artix, réservoir souterrain de gaz naturel de la SNPA à Lussagnet, etc.

Les personnes désireuses d'assister aux Septièmes Journées de l'Hydraulique ou de souscrire au compte rendu de ces journées sont priées de le faire connaître dès maintenant et sans engagement à la Société hydrotechnique de France, 199, rue de Grenelle, Paris (7^e). Tél. INValides 13-37, afin que celle-ci puisse leur envoyer, en temps voulu, les documents d'inscription et de souscription.

Les inscriptions seront closes le 31 mars 1962.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(SECTION SIA)

Candidatures

Lokis Andréas, architecte, 1928, boulevard de Grancy 58, Lausanne. Diplômé EPUL 1961.
(Parrains : MM. R. Vittone et M. Magnin.)

Auras Olivier, ingénieur civil, 1937, rue Bois-Gentil 128, Lausanne. Diplômé EPUL 1961.
(Parrains : MM. J. Fantoli et R. Cottier.)

Frass Roland, ingénieur civil, 1932, avenue Vinet 3, Lausanne. Diplômé EPUL 1960.
(Parrains : MM. P. Dubuis et J. Desmeules.)

Gerber Roland, ingénieur civil, 1938, avenue de Morges 39, Lausanne. Diplômé EPUL 1961.
(Parrains : MM. M. Lefaure et Ch. Androulidakis.)

Besson Antoine, ingénieur mécanicien, 1932, chemin des Fleurettes 3, Lausanne. Diplômé EPUL 1958.
(Parrains : MM. H. Benoit et L. Borel.)

Hotz David R., architecte, 1931, avenue Juste-Olivier 22, Lausanne. Diplômé EPUL 1961.
(Parrains : MM. J. Lonchamp et C. Wasserfallen.)

Cardinaux Louis, ingénieur civil, 1929, route de Saint-Cergue 99, Nyon. Diplômé EPUL 1955.
(Parrains : J.-E. Dubochet et H. Vonlanthen.)

Lambert André, ingénieur civil, 1926, Molendruz 7, Lausanne. Diplômé EPUL 1951.
(Parrains : R. Cottier et J. Fantoli.)

Masson René, ingénieur civil, 1922, chemin de Villard 21, Lausanne. Diplômé EPUL 1947.
(Parrains : MM. P. Dubuis et J.-Cl. Piguet.)

Pauli Francis, ingénieur mécanicien, 1932, avenue Rapille 5, Prilly. Diplômé EPUL 1956.
(Parrains : MM. B. de Kalbermatten et H. Lugrin.)

Eugster Edouard-Paul, ingénieur physicien, 1930, rue du Port 2, La Neuveville. Diplômé EPUL 1955.
(Parrains : MM. B. Vittoz et A. Hauswirth.)

Meyer Jean-Paul, ingénieur physicien, 1935, avenue de la Gare 15, Lausanne. Diplômé EPUL 1960.
(Parrains : MM. M. Tappy et R. Beylouné.)

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour l'aménagement de la rive de Saint-Blaise (Neuchâtel)

Jugement du jury

Le jury, chargé d'examiner les projets déposés à la suite du concours ouvert par la Commission du Trois Février, a décerné les prix suivants :

1^{er} prix, 1300 fr., MM. Pierre-A. Debrot, architecte à Saint-Blaise, et Claude Rollier, architecte à Neuchâtel ; collaborateur : M. Emile Vautravers, Saint-Blaise.
2^e prix, 1000 fr., M^{lle} Judith Hartenbach, Rötelstrasse 100, Zurich 6.
3^e prix, 400 fr., M. Jean-Louis Walter, Saint-Blaise. Achat, 300 fr., M. Florian Mazzoni, technicien, Neuchâtel.

Le jury était composé de MM. René Engel, président de la commune de Saint-Blaise, président ; Yann Richter, président de la commune d'Hauterive ; Jean-Pierre de Bosset et Robert-A. Meystre, architectes à Neuchâtel ; Eric Meier, paysagiste à Colombier.

Ecole à Guin, Fribourg

Jugement du jury

Le jury chargé d'examiner et de classer les projets présentés par seize architectes fribourgeois s'est réuni les 17 et 18 janvier 1962, à Guin.

Il a décerné les prix suivants :

1^{er} prix, 4500 fr., avec recommandation pour l'exécution du projet « Alpha », à MM. Otto Baechler, architecte SIA, EPL, et Charles Passer, architecte, Fribourg.
2^e prix, 3500 fr., au projet « Fides I », M. Jean-Paul Haymoz, architecte ETH, SIA, Fribourg et Zurich.
3^e prix, 2500 fr., au projet « Sven », M. Georges Stutz, architecte ETH, SIA, Zurich.
4^e prix, 2000 fr., au projet « Hof », M. Alphonse Delley, architecte, bureau W. von Gunten et A. Delley, architectes, Berne.

5^e prix, 1500 fr., au projet « re », M. Paul Gerber, architecte EPF, SIA, Fribourg.

Le jury était composé de MM. Jean-Pierre Vouga, architecte cantonal, Lausanne ; Roger Aeby, architecte cantonal, Fribourg ; Marcel Colliard, architecte, Fribourg ; Oswald Schuwely, syndic, Guin ; Victor Fries, président de la Commission scolaire, Guin.

Suppléants : MM. Charles Vesin, adjoint de l'architecte cantonal, Fribourg ; Arthur Jendly, vice-syndic, Guin.



ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section du bâtiment et du génie civil

30. Ingénieur en génie civil ou rural, éventuellement technicien en génie civil, pour projets et réalisations de routes, canalisations, etc. En outre, ingénieur civil, bon staticien, pour béton armé. En outre, dessinateur en béton armé ou en génie civil, ayant quelque pratique. Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.

32. Technicien en bâtiment ou dessinateur qualifié, pour un bâtiment industriel (plans, soumissions publiques et coordination entre le bureau et le chantier). Bureau d'architecture. Zurich.

34. Technicien en bâtiment ou dessinateur, pour travaux de bureau. Bureau d'architecture. Jura bernois.

36. Ingénieur civil, ou bon staticien pour béton armé ou pour projets et réalisations de constructions routières et travaux hydrauliques. En outre, dessinateur en béton armé ou en génie civil. Bureau d'ingénieur des bords du lac de Zurich.

38. Ingénieur civil ou technicien expérimenté, pour projets et réalisation de travaux hydrauliques et d'épuration d'eaux usées et surveillance des chantiers. Bureau d'ingénieur en Suisse nord-occidentale, avec succursales à Zurich et en Argovie.

40. Architecte ou technicien en bâtiment, ayant de la pratique au bureau et chantier, éventuellement menuisier ou charpentier avec au moins 3 ans de pratique au bureau pour établir projets et normes de constructions et d'éléments de constructions en bois et pour le bureau. Bon dessinateur. Bureau d'architecture. Zurich.

42. Architecte expérimenté pour projets ; en outre, technicien en bâtiment ou dessinateur pour plans d'exécution. Bureau d'architecture. Environs de Zurich.

44. Dessinateur en bâtiment, expérimenté. Bureau d'architecture. Berne.

46. Jeune ingénieur civil, éventuellement technicien qualifié, bon staticien pour béton armé. Bureau d'ingénieur. Bâle.

48. Ingénieur civil EPF ou EPUL, ayant quelques années d'expérience en béton armé (ouvrages d'art, barrages, travaux souterrains, routes, constructions industrielles et bâtiments d'habitation). De préférence Suisse romand, ou possédant bien le français. Entrée à convenir. Place stable. Bureau d'études d'une grande entreprise à Paris.

50. Technicien-conducteur de travaux en bâtiment, expérimenté, pour mètres, contrôle de chantiers et direction de travaux. Place stable. Bureau d'architecture. Sion.

52. Architecte d'intérieur, pour projets. Bureau d'architecture. Bâle.

54. Technicien en bâtiment ou dessinateur, ayant quelque expérience pour bureau et éventuellement chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

56. Un technicien en bâtiment, un dessinateur en bâtiment, un mètreur expérimenté. Entrée tout de suite, pour plusieurs années. Bureau d'architecture. La Chaux-de-Fonds.

58. Technicien ou dessinateur en bâtiment, ayant quelque expérience et capable. Entrée tout de suite ou à convenir. Place stable. Bureau d'architecture. Lausanne.

60. Dessinateur en bâtiment, ayant quelque expérience pour bureau et chantier. Entreprise. Canton de Berne.

62. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur, ayant quelque expérience pour travaux de bureau. Occasion d'apprendre l'italien. Bureau d'architecture. Tessin.

64. Technicien en bâtiment ou dessinateur, ayant quelque pratique pour bureau et chantier. Bureau d'architecture près de Berne.

66. Technicien en bâtiment ou dessinateur, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1960 : 104, 612, 654, 762, 868, 942, 1002, 1010 ; de 1961 : 256, 294, 648.

Section industrielle

19. Ingénieur ou technicien, expérimenté en construction mécanique générale, pour projets et réalisation d'électro-filtres pour l'industrie. Connaissance des langues étrangères désirée. Bureau d'ingénieur. Zurich.

21. Chimiste, pour travaux analytiques et de recherche. Occasion de connaître la fabrication de produits chimico-pharmaceutiques. Possibilité d'avancement au poste d'adjoint du chef d'exploitation. Fabrique à Genève.

23. Ingénieur électrique, mécanicien ou physicien, pour travail dans le domaine des brevets. Connaissance des langues étrangères désirée. Fabrique d'appareils de petite mécanique. Suisse romande.

25. Ingénieur électrique ou électro-chimiste, ayant quelque pratique et connaissances commerciales comme représentant pour toute la Suisse d'une fabrique allemande.

Sont pourvus les numéros, de 1961 : 115, 243.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 9 et 10 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Installation de télémesure et de télécomptage des Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF)

(Voir photographie page couverture)

Cette installation livrée par Landis & Gyr S.A., Zoug, a pour but d'indiquer au poste central de Hauterive les puissances instantanées fournies par ses propres centrales, ainsi que les valeurs des échanges d'énergie aux points d'interconnexion avec d'autres réseaux, tels que celui de l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), des Forces Motrices Bernoises (FMB) et de l'Electricité Neuchâteloise S.A. (ENSA).

Les valeurs indiquées sont les suivantes :

1. La production totale de chaque centrale (Oelberg, Mai-grauge, Broc, Montbovon, Hauterive, Châtelot).
2. La somme de la production totale, donc la somme des six valeurs précédentes.
3. Les échanges avec les réseaux EOS + FMB (3 lignes partant de Hauterive, dont deux vers Galmiz et une vers Saint-Triphon-Mühleberg et 2 lignes partant de Galmiz vers le Châtelot).
4. La somme de la puissance fournie par EOS + FMB.
5. Les échanges avec ENSA à chacun des points suivants : 1 ligne partant de Hauterive vers Pierre-à-Bot, un certain pourcentage de la production du Châtelot, 2 lignes partant de Galmiz vers le Châtelot.
6. La somme des échanges avec ENSA.
7. La somme totale des échanges, soit la somme des valeurs obtenues sous 4 et 6.
8. La somme de l'énergie absorbée par le réseau qui est la somme de la puissance produite 2 et des échanges avec les réseaux voisins 7.
9. Les échanges avec FMB représentés par un programme convenu à l'avance de semaine en semaine.
10. Les échanges avec EOS, soit la différence entre les valeurs 4 et 9.
11. Les échanges internes mesurés sur huit lignes à haute tension.

Le comptage reprend les mêmes valeurs que celles mentionnées sous les points 1 à 10.